

Date de convocation :

13/05/2026

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Présents : Thierry BEBERT, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Frédéric JOURY, Florence HOWELLS, Mélanie HERISSE, Claude BEBERT

Absents excusés : Yves PERRACHON Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU, Philippe PERNET

Pouvoirs : Yves PERRACHON à Frédéric JOURY, Sébastien SOUDIEUX à Thierry BEBERT, Mathilde THIOU à Florence HOWELLS

Secrétaire de séance : Emilie PAREY

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE GRAND CHAMBERY

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Grand Chambéry.

Le rôle de cette commission est d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétence entre les communes et la communauté urbaine puis de produire un rapport qui est ensuite soumis à l'approbation des communes membres.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, désigne :

- Yves PERRACHON, représentant titulaire
- Thierry BEBERT, représentant suppléant

au sein de la CLECT de Grande Chambéry.

Thierry BEBERT
Le Maire



Emilie PAREY
Secrétaire de séance